



CTRM Comité Territorial de Rugby de la Martinique
Maison des Sports - rue du Petit Pavois - Pointe de la Vierge -
97200 - Fort de France
Tél / Fax : 0596 61 18 36
rugby.martinique@wanadoo.fr

REUNION SUR LE BUDGET EN DATE DU 23 Mars 2022

Suite à report de la présentation de ce budget en A.G.

Présents :

Patrick ROCHAMBEAU Président Ovalie Ducossaise

Claude CLIO Président USR

Eddy EDOUARD EDOUARZI Procuration du Président du Good Luck

Stéphane LAGACHE Procuration du Président du CSMM

Jhimy LUEMBA Président du RCAS

Richard BELLEMARE Président du RCDM

Yannis RICHARD Président de la Gauloise de Trinité

Absents :

Alexandre ARQUE Président du SNK (Excusé)

Paul CAPAROS Président du TIRC

Présents sans droit de vote :

Sébastien BOTTIN, Président du CTRM, Membre du bureau exécutif du CTRM

Daniel SALOMON, Secrétaire Général, Membre du bureau exécutif du CTRM

Rémi FAURI, DRA Membre du bureau exécutif du CTRM,

Vincent ESOR, Membre du bureau exécutif du CTRM,

Hugo TAUPIER, C.R.T. e.r.

Antoine MENARDEAU, C.T.C.

Répartition des voix au 31 juin 2021 :

Ovalie : 2

USR : 5

Good Luck : 4

CSMM : 3

RCAS : 3

RCDM : 6

Gauloise : 3

SNK : 2

TRIC : 4

Total de voix : 32

Présents : 26 sur 32, La présente réunion peut donc valablement délibérée, le quorum étant largement atteint.

Ordre du jour :

Présentation du budget prévisionnel.

Questions diverses.

Ouverture de la séance :

Président :

Mot de bienvenue du président.

Présentation des états des licenciés dans les différents clubs.

Présentation du budget prévisionnel :

Explications concernant le budget des équipements (jougs, poteaux etc..). En attente de retour de la Jeunesse et Sport.

Attention, rappel, les clubs ont jusqu'au 15 avril pour présenter leurs dossiers A.N.S.

En attente reconduction financement pôle par la CTM.

FEDER, en attente réponse de la Jeunesse et sports.

Aide médicale pour le pôle, jusqu'à 'à 8 000 euros.

Sponsoring des entreprises, très difficile en ce moment avec le Covid.

L'argent de la coupe sera bien distribué.

Financement arbitres. Pour les autres Comités, ce sont les clubs qui prennent en charge les défraiements des arbitres.

Participation pour les déplacements des M16 et M19. Le CTRM souhaite s'engager sur ces catégories.

Explication sur le poste dépenses : salaires et prestataires extérieurs.

Primes des cadres.

Il est envisagé la location d'un local plus grand que celui du CTOSMA, qui est trop petit pour que les salariés puissent travailler correctement.

Des discussions sont en cours sur un local à la Jambette. Négociation sur baisse du loyer à 900 euros par mois.

Présentation du projet de terrain et de locaux à l'IMS. La FFR a donné son accord de principe sur participer au financement.

Aide numérique par la CTM à hauteur de 70 %.

Les primes sur rencontres restent comme initialement prévues.

Intervention Claude :

Il reproche au CTRM un manque de concertation.

Il propose une répartition globale de l'enveloppe commune des féminines de la CTM, (12 000,00 €) non pas uniquement pour les clubs ayant au moins 15 féminines, mais à tous les clubs, sauf pour la partie qui est distribuée par rapport au classement.

Mise au vote de cette proposition :

Vote à l'unanimité des présents pour une répartition à tous les clubs de la prime de la CTM des féminines.

Président reprend la parole :

Prime séniors masculins de 18 000 euros à répartir entre tous les clubs plus 3 000 euros au vainqueur de la coupe. Cette décision avait déjà été acté lors de la réunion précédente au Diamant.

Projet de déplacement UNSS du 31 mai au 2 juin à Grenoble, catégorie Lycée.

C'est la première fois qu'une équipe UNSS de Martinique participera à ce championnat.

Ugo, a fait un nouveau calendrier pour les M16 et M19.

Les M14 se déplaceront en Guyane en Avril.

Les M16 et M19 resteront en Martinique.

Claude et Patrick signalent des problèmes de communications avec le CTC et le CRT, qui utilisent les réseaux sociaux et ne passe pas par le secrétaire général.

Le Secrétaire Général fera un rappel aux cadres.

Claude demande qu'une présentation des nouveaux employés du CTRM soit faite aux Présidents .

Un contrat aidé est en cours pour Mélissa avec Pôle Emploi.

Patrick revient sur le déplacement des M14, et regrette le manque d'information.

Claude demande à ce que l'on recentre le développement sur le rugby Martiniquais, le CTL priorisant largement la Guadeloupe, au détriment de la Martinique.

Le Président indique qu'il a été demandé au CTL de venir plus souvent en Martinique.

Stéphane demande des précisions sur le TAG M16.

Le Président indique que lors du TAG nous avons rencontré des problèmes de logistique, problème de logistique, manque d'eau, manque de communication entre chargée de développement et cadres.

Richard indique aussi un manque de communication des cadres avec les clubs.

Le Président indique qu'une réunion de coordination des cadres est dorénavant prévue tous les mois.

Vincent, souligne le manque de bénévoles au CTRM, il serait souhaitable que chaque club fournisse des bénévoles pour étoffer l'équipe du CTRM.

Claude, constate qu'effectivement il manque des bénévoles. Il indique que Jérôme n'est pas convoqué.

Président : Jérôme a été convoqué ce jour, mais n'a pu se libérer. Il a été demandé à Jérôme d'intégrer le bureau exécutif. Les réunions du bureau exécutif auront dorénavant lieu les mercredi, pour permettre à Jérôme d'être présent.

Stépahe demande à avoir un organigramme du CTRM.

Claude souhaite avoir des supports papiers.

Patrick indique avoir reçu un mail du CTC le 15 mars pour une réponse le 30 mars. Il est tout à fait anormal qu'un minimum de délai ne soit pas accordé aux clubs.

Claude insiste sur la prise en compte de la problématique du rugby Martiniquais.

Il demande aux cadres de faire un état des lieux dans les clubs.

Président indique que cet état des lieux à déjà été fait. Les cadres sont présents dans les clubs pour les aider.

Patrick indique que samedi dernier lors des ateliers FFR, il y avait très peu de participant. Il faudrait peut être adapté ces ateliers à la réalité locale.

Président indique que 3 clubs étaient présents à la CAN.

Retour sur le budget prévisionnel :

Lors du TAG seven, match de clôture à 15 entre l'équipe féminine de la Martinique et celle de la Guadeloupe.

Augmentation des primes pour les arbitres.

Budget prévisionnel important, mais fait l'objet de demande de subventions à hauteur de 200 000 euros. Ce budget prévisionnel à été réalisé en prenant en compte l'obtention de ces subventions.

Président rappelle que les dossiers ANS doivent être déposés pour le 15 avril au plus tard. Aide auprès du secrétaire Général ou de la chargée de développement pour remplir ces formulaires.

Les kits baby ont été commandés et distribués à tous les clubs.

Problème de livraison des kits, et des ballons avec la FFR.

Patrick demande à ce que le financement des EDR figure dans le budget.

Stéphane demande des éclaircissements sur le budget :

Liste des sponsors : Mercedes, Frigotech, Groupama à venir.

Explication par le président. Le bilan est un instantané financier à un temps T.

La trésorerie n'a pas de lien avec le bilan, c'est une position financière à un instant donné.

Le budget est une projection, une prévision.

Stéphane demande quelle est la part des scolaires dans le budget.

Les états de dépense pour les jeunes est d'environ 100 000 €, entre les équipements, les éducateurs, les intervenants, les salariés, les frais divers.

Championnat, financement de 25 000 euros pour les clubs en développement et élite.

Claude indique qu'il est hors de question pour lui d'aller à Saint Martin, manque d'information.

Stéphane indique que les joueurs n'ont pas beaucoup d'entraînement et que leur l'intégrité physique est en danger.

Informations trop tardives pour s'organiser convenablement.

Dans le règlement une pénalité de 3 000 euros est prévue pour forfait, c'est complètement inique.

Président propose une concertation sur le règlement et le calendrier du championnat Antilles.

En attente retour des clubs.

Le CTRM est prêt à aider les clubs dans l'organisation de leurs déplacements.

Le CTRM s'engage à financer 2 500 euros par club pour les déplacements en Guadeloupe.

Rappel, les repas sont pris en charge par le club recevant.

Mise au vote du budget prévisionnel :

Contre : CSMM – Good Luck, soit 7 voix

Pour : Gauloise – RCDM – RCAS, soit 12 voix

Abstention : Ovalie et USR, soit 7 voix.

A la majorité des suffrages soit 12 voix contre 7, le budget prévisionnel est approuvé.

